

FEDERATION ALGERIENNE DE HAND BALL

LIGUE REGIONALE DE HAND BALL

Maison de Jeunes Saidi Rachid -BATNA- TEL/FAX : 033.80.51.8

Commission de Règlement qualification et de Discipline

PVN° 14

REUNION DU.21/03/2018

<u>Membres Présents:</u> MM.	HAMICHE SALAH	PRESIDENT
	BAADACHE HAMID	MEMBRE
	BOUMEDIENE ALI	MEMBRE

Ordre du *j*our

- AFFAIRES DISCIPLINAIRES

AFFAIRE N° 79

Rencontre RAT – MMB du 17/03/2018

- Vu le rapport des arbitres.
- Vu le rapport du délégué.
- Attendu que le joueur BOUCHETIT H.N.I licence n°05/20du RAT AIN TOUTA, à été signalé pour attitude et remarques désobligeantes envers adversaires.

LA CRQD DECIDE :-

- Le joueur BOUCHETIT H.N.I licence n°05/20du RAT TOUTA est suspendu pour (04) matchs fermes à compter du 21.03.2018
- Une amende de 10 000.00 da est infligée à l'équipe RAT AIN TOUTA (art 59 RSDF).payable sous quinzaine.

AFFAIRE N° 80

Rencontre RAT – MMB du 17/03/2018

- Vu le rapport des arbitres.
- Vu le rapport du délégué.
- Attendu que le joueur BENALI .N licence n°05/12du RAT AIN TOUTA, à été signalé pour attitude et remarques désobligeantes envers adversaires.

LA CRQD DECIDE :-

- Le joueur BENALI .N licence n°05/12 du RAT TOUTA est suspendu pour (04) matchs fermes à compter du 21.03.2018
- Une amende de 10 000.00 da est infligée à l'équipe RAT AIN TOUTA (art 59 RSDF).payable sous quinzaine.



